

**Lettre de Gaston Monnerville au Président de la Communauté**  
**31 décembre 1960**

*Le Général de Gaulle,  
Président de la Communauté  
Palais de l'Élysée, Paris 8<sup>e</sup>*

Paris, le 31 décembre 1960

Monsieur le Président de la Communauté,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le texte d'une lettre confidentielle par laquelle, à la date de ce jour, je porte à la connaissance des membres du Bureau du Sénat de la Communauté les raisons pour lesquelles il y a lieu de considérer que cette Assemblée aura cessé d'exister à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1961.

Ces raisons sont celles qui étaient exposées dans la lettre datée du 28 novembre que j'ai eu l'honneur de vous remettre le 1<sup>er</sup> décembre 1960. Il m'a semblé nécessaire qu'elles fussent connues de tous les membres du Bureau de l'Assemblée qui m'avait investi à deux reprises du mandat de la présider.

Sans doute vous apparaîtra-t-il, comme à moi-même, que les Chefs des gouvernements des Républiques qui étaient représentées au Sénat de la Communauté devraient être, eux aussi, informés maintenant des motifs pour lesquels on doit considérer que cette Assemblée a cessé d'exister.

Je pense que c'est à vous qu'il appartient de les porter à leur connaissance, sous la forme que vous jugerez appropriée. Les parlementaires délégués par les divers Républiques au Sénat de la Communauté pourraient être ensuite informés par les soins de leur gouvernement.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la Communauté, les assurances de ma très haute considération.

GASTON MONNERVILLE